



Schiltigheim, le 7 juillet 2016



« civ » « nom » « prénom »  
« adresse »  
« cp » « ville »

**Objet :** information sur la valorisation  
des forêts privées

Madame, Monsieur,

Les forêts privées d'Alsace, et notamment celles situées à OSTHOUSE sont souvent morcelées. Le morcellement complique le bon entretien des parcelles. A ceci s'ajoute le problème de dépérissement du Frêne, essence emblématique de la Plaine de l'Ill. Un autre constat, encourageant cette fois : la demande et la valorisation du bois augmentent (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie).

Le **Conseil Départemental du Bas-Rhin** et le **Conseil Régional d'Alsace** confient à **FORESTIERS D'ALSACE**, notre fédération des associations forestières locales, la mise en œuvre d'un **dispositif d'amélioration foncière**, basé sur le **volontariat**. L'objectif est d'aider les propriétaires qui le souhaitent, à céder leur parcelle à des propriétaires qui ont un **projet forestier**. Le dispositif, encadré par une garantie de **gestion durable**, se concrétise par deux mesures complémentaires :

- ✓ Une visite conseil permet aux propriétaires intéressés par la mise en œuvre d'un chantier d'éclaircie ou de travaux sylvicoles, de rencontrer un technicien forestier et de bénéficier d'un avis adapté à leurs souhaits.
- ✓ Une prime à l'agrandissement est octroyée à ceux qui achètent des parcelles de forêt voisines ou dans la même section cadastrale (à proximité).

Nous vous invitons à une réunion d'information où nous expliquerons ces aides et les services apportés par notre association forestière :

**Le Mardi 26 juillet 2016 à 20h00  
à la Salle du Conseil de la Mairie d'OSTHOUSE**

Lors de cette réunion, nous aborderons également les sujets suivants : les estimations, les biens vacants, l'amélioration des peuplements et les enjeux sanitaires, l'importance de l'assurance responsabilité civile forestière souscrite par le biais de notre association, etc...

En cas d'impossibilité d'être présent, vous pouvez contacter le technicien forestier : 06.31.07.97.72.

Vous pouvez dès maintenant remplir la fiche individuelle de renseignements ci-jointe, et la retourner à « **FORESTIERS D'ALSACE** » à l'adresse indiquée sur celle-ci.

Au plaisir de vous rencontrer le 26 juillet prochain, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Jean LANDMANN**

Président de l'Association Forestière  
Piémont et Plaine d'Alsace

**Marc DEBUS**

Technicien Forestier  
FORESTIERS D'ALSACE

**Siège social**

MAISON DE L'AGRICULTURE  
2 Rue de Rome  
67309 Schiltigheim cedex  
Tél. 03 88 19 17 92  
E-mail : info@forestiersdalsace.fr

**Siège administratif**

MAISON DE L'AGRICULTURE  
11 Rue Jean Mermoz  
68127 Sainte-Croix en Plaine  
Tél. 03 89 22 28 50  
E-mail : info@forestiersdalsace.fr